



Le 9 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

CORONAVIRUS

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Holder

PERSONNEL INFIRMIER

M. Coon

L'hon. M. Holder

TRAVAILLEURS PARAMÉDICAUX

M. Austin

L'hon. M. Steeves

CORONAVIRUS

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

IMMUNISATION

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

L'hon. M. Cardy

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

L'hon. M. Cardy

Questions orales

[Traduction]

CORONAVIRUS

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, au cours des 20 derniers mois, nous avons composé avec la pandémie, et le gouvernement actuel a semé à maintes reprises la confusion chez les gens du Nouveau-Brunswick au sujet de ce qu'il fallait faire et ne pas faire. À un moment donné, j'ai demandé au premier ministre de se retirer et de laisser les experts, soit les gens qui sont crédibles et dignes de confiance, expliquer les mesures qui doivent être prises pour surmonter la pandémie. Eh bien, le premier ministre est effectivement un expert dans un domaine. Il est ingénieur. Les derniers jours ont semé beaucoup de confusion sur ses connaissances en matière d'ingénierie. Il a dit que certaines des éclosions étaient provoquées par des systèmes de ventilation, et puis il a corrigé ses propos en disant que c'était les ventilateurs. Il s'agit d'une situation sérieuse, Monsieur le premier ministre. Auriez-vous l'obligeance d'expliquer ce que vous comprenez des ventilateurs et des systèmes de ventilation?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce n'est pas la première fois que le chef de l'opposition est mêlé. Un certain nombre de sujets ont été pour lui une source de confusion.

Je me reporterais au compte rendu du hansard de mes propos à cet égard. Un système de ventilation d'hôpital n'était pas en cause. C'était en fait des ventilateurs utilisés dans le cadre de traitements dans une région précise. Je sais que le chef de l'opposition réagit à des reportages dans les médias, mais j'aimerais que soient examinés les propos que j'ai tenus et qui sont consignés dans le hansard ainsi que ceux que j'ai tenus hier dans la mêlée de presse, car il n'y a aucune — absolument aucune — contradiction entre ce que j'ai dit, ce que le Dr Dornan a dit aujourd'hui ou hier en ce qui concerne le système ou ce que le Dr Dow a aussi dit hier, c'est-à-dire que la situation était attribuable à des traitements en cours. Le système de ventilation des hôpitaux n'était pas en cause, et c'est exactement ce que j'ai dit.

Je demanderais au chef de l'opposition de... Il peut mettre un terme à la confusion. Il n'a qu'à lire les faits.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous ne réagissons pas à des reportages dans les médias. Nous réagissons à ce que vous avez dit. Vous avez dit que les systèmes de ventilation avaient provoqué une éclosion dans un hôpital en particulier, sans mentionner lequel. C'est ce que vous avez dit, Monsieur le premier ministre. Ensuite, vous vous êtes adressé aux médias et avez dit que les éclosions étaient attribuables à des ventilateurs. Qui vous renseigne? Qui écoutez-vous? Comme...

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Exactement, vous n'écoutez personne.

Vous devez lire les renseignements qui vous sont présentés au lieu d'essayer simplement d'expliquer quelque chose dont vous n'êtes pas au courant ou que vous ne comprenez pas et vous devez laisser les experts faire leur travail et expliquer les faits.

Ayez donc l'obligeance de corriger la situation. Les éclosions ont-elles été provoquées par des systèmes de ventilation ou des ventilateurs?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la situation est pitoyable si le chef de l'opposition ne peut trouver mieux à dire dans les circonstances avec lesquelles nous composons, dans notre province, en raison de la lutte contre la pandémie. C'est pitoyable.

Examinez les mots. Consultez le hansard. Je suis tout à fait prêt à défendre ce que j'ai dit hier au sujet des systèmes. De plus, je suis tout à fait prêt à parler de ce que le D^r Dornan a dit au sujet des systèmes, c'est-à-dire que rien n'indique que les systèmes de ventilation dans les hôpitaux étaient à l'origine du problème, mais que des preuves indiquent que le problème aurait été attribuable aux traitements aérosols administrés aux patients. Ainsi, les ventilateurs ou aspirateurs personnels ont causé le problème, lequel a été réglé dans les deux régies de la santé. C'est là l'aspect essentiel. Le problème a-t-il été cerné et réglé? Les régies de la santé nous ont dit qu'il l'avait été. C'est là l'aspect essentiel. Parlons de cela.

Le chef de l'opposition peut peut-être parler de quelque chose de plus pertinent ; je vais donc m'arrêter un peu plus tôt. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, savez-vous ce qui est pertinent dans toute la situation en question? Le premier ministre devrait se retirer. Laissez les experts — les personnes qui sont compétentes et qui savent de quoi elles parlent — expliquer ce qui s'est vraiment produit. Ce qui est arrivé est très regrettable. Ni moi ni personne ne veut voir des éclosions dans les hôpitaux, car il s'agit d'une pandémie. Le virus est très contagieux.

Toutefois, il a fallu que des gens d'Horizon corrigent les déclarations du premier ministre. Dieu merci, ils l'ont fait, car la situation portait vraiment à confusion. De plus, ce n'est pas la première fois que le premier ministre se dépêche de s'adresser aux médias et dit toutes sortes de choses alors qu'il ne comprend pas ce dont il parle. Cela porte à confusion. La dernière chose que nous voulons pendant la pandémie, c'est de semer la confusion chez les gens au sujet de ce qui se passe et de ce qui doit se produire. Monsieur le premier ministre, vous retirerez-vous et laisserez-vous les gens qui connaissent les sujets en question les expliquer?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Étant donné le manque de pertinence de la discussion en cours, je vais parler de la situation qui se pose à nous en ce qui concerne la dose de rappel et le fait que nous voulons que les gens prennent rendez-vous.

Nous discutons avec les pharmaciens et les médecins. Au cours des prochains mois, nous traverserons une période où il nous faudra amener des milliers de personnes à prendre rendez-vous et à recevoir leur troisième dose. Nous devons nous préparer pour la période de Noël, moment où les gens et les familles se rassembleront. Des efforts concertés seront donc déployés. Nous disposons de beaucoup de vaccins. Il nous faut simplement des gens pour pouvoir administrer des vaccins.

Le chef de l'opposition devrait poser des questions sur le sujet. Les gens doivent recevoir leur troisième dose pour que nous puissions effectivement maintenir nos taux d'efficacité et continuer à endiguer la pandémie. Nous comptons un certain nombre de nouveaux cas aujourd'hui, mais savez-vous quoi? Le nombre d'hospitalisations reste le même. Nous comptons environ 40 hospitalisations, dont 17 à une unité de soins intensifs. La situation est stable depuis des semaines. Une légère augmentation a été enregistrée, et puis le nombre est redescendu.

Voici les enjeux de l'heure : encourager les gens à continuer de se faire vacciner, encourager les gens à suivre les règles, ne pas s'attarder à...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Ce dont les gens se souviendront, c'est que le premier ministre n'admet jamais ses erreurs. C'est un manque de leadership.

Il est question de troisième dose, et c'est exactement le sujet que j'allais aborder, en fait. C'est écrit juste ici — écrit juste ici. Quand avez-vous obtenu votre diplôme en pharmacie ou en sciences? Hier, vous avez dit que les gens pouvaient recevoir leur troisième dose même si six mois ne s'étaient pas écoulés depuis la dernière dose. Les personnes qui ont reçu un vaccin AstraZeneca peuvent recevoir leur troisième dose avant la fin de la période de six mois. Or, pour les vaccins Moderna et Pfizer, le Comité consultatif national de l'immunisation recommande d'attendre six mois avant de recevoir la troisième dose.

Encore une fois, vous avez semé la confusion chez les gens en leur disant de recevoir leur troisième dose maintenant même si la période de six mois n'est pas écoulée. Retirez-vous et laissez les experts expliquer la situation. Pouvez-vous, s'il vous plaît, faire cela pour nous?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Encore une fois, je regarde la seule personne qui est perdue ici, mais je ne la regarderai pas. Je vais vous regarder, Monsieur le président.

En ce qui concerne l'origine des renseignements en question et l'urgence de se faire vacciner, c'est Santé publique et les responsables de la santé qui les ont soulevés. Voilà d'où viennent les renseignements. Ce qu'il faut faire, c'est se faire vacciner. Recevoir la troisième dose un peu à l'avance, ce n'est pas grave, mais la recevoir en retard pourrait l'être. De plus, les mois de janvier, février et mars ainsi que ce qui peut se produire après la période des Fêtes sont une source de préoccupation pour nous. Voilà d'où viennent les renseignements. Vous verrez, à mesure que les pharmacies fixeront les rendez-vous, que, si vous êtes une semaine à l'avance, ce n'est pas grave, même si vous êtes deux semaines à l'avance. Toutefois, si vous avez dépassé la période de six ou sept mois, cela nous préoccupe. L'efficacité du vaccin diminue, et cela soulève des préoccupations.

Nous établissons le calendrier. Santé publique publiera le calendrier pour la vaccination, et il y aura peut-être un système d'appel pour appeler les gens et leur dire où aller et quand y aller. Il faut que les gens répondent à l'appel, et il faut que ces renseignements soient communiqués par l'intermédiaire de tous nos systèmes. Les chefs des partis de l'opposition et les parlementaires du côté de l'opposition auront aussi un rôle à jouer.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, tout d'abord, si c'est ce que recommande Santé publique du Nouveau-Brunswick, cette information n'a pas encore été rendue publique. Donc, laissez ces experts prendre la parole. Ils sont crédibles, et notre population a confiance en ce qu'ils disent et en ce qu'ils recommandent. Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont aucunement confiance en ce que vous dites. Vous n'avez aucune crédibilité en ce qui touche l'épidémiologie ou tout ce qui a trait à la science sur les vaccins, Monsieur le premier ministre.

Laissez les experts de Santé publique et la Dre Russell prendre la parole et expliquer au public quelles sont les consignes et les étapes à suivre et pourquoi les gens devraient recevoir leurs vaccins, qu'il s'agisse de la première, de la deuxième ou de la troisième dose, et quand ils devraient les recevoir. À un moment donné, allez-vous comprendre que votre crédibilité n'existe plus et que les gens n'ont plus confiance en vous, lorsque vous parlez de pandémie ou autres?

Allez-vous laisser Santé publique prendre le rôle principal et lui donner la chance d'expliquer réellement à la population ce qu'elle doit faire?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, de tels propos sont assez exagérés de la part d'un gars qui a claqué la porte en plein milieu de la pandémie et qui est parti. Il a claqué la porte pour pouvoir badiner ici, à sa guise, et faire de toute la situation un véritable gâchis.

Je suis donc perplexe quant à ce que pense vraiment le chef de l'opposition. Pense-t-il : Comment puis-je tirer un avantage politique sans tenir compte de ce que les gens pensent? Est-ce là son... Parce que c'est le mieux qu'il puisse apporter à la table?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous éprouvons des difficultés à encourager les gens à se faire inoculer la troisième dose ; or, les experts disent qu'il est extrêmement important de recevoir la dose de rappel. Nous constatons une situation pareille en Ontario et au Québec actuellement. Nous devons remédier à une telle situation. Encore une fois, nous avons immédiatement besoin d'unir nos forces pour remédier à la situation, car il est important que nous puissions continuer à maintenir les taux d'hospitalisation à un niveau bas et même inférieur à ce qu'ils sont à l'heure actuelle. Voilà donc l'objectif.

Quant à Santé publique, le chef de l'opposition sait très bien que, dans un tel contexte, les décisions ont invariablement été prises de la même façon.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Savez-vous qui a réellement lâché prise dans la gestion de la pandémie? C'est le premier ministre, lorsqu'il est monté sur scène pour faire la danse du canard le jour de la fête du Nouveau-Brunswick. C'est à ce moment-là qu'il a abandonné la partie. La quatrième vague est très, très difficile à endiguer en raison de l'inaction du gouvernement au cours de l'été dans la gestion de cette vague pour tenter d'en atténuer les effets.

Si les responsables de Santé publique ont fait une telle recommandation — qui n'est toujours pas rendue publique —, pourquoi le premier ministre a-t-il annoncé la nouvelle avant qu'ils ne la rendent publique? Les responsables de Santé publique sont crédibles. Les gens leur font confiance. Les gens croient ce qu'ils disent. Vous voulez descendre, faire une mêlée et vous arroger tout le mérite, mais vous ne savez pas de quoi vous parlez. Vous semez la confusion chez les gens. Allez-vous vous écarter et laisser les experts expliquer ce

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

qu'il faut faire pour endiguer la quatrième vague afin que les gens se sentent de nouveau en sécurité?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, vous savez, le chef de l'opposition est la seule personne qui ne sait pas de quoi elle parle et qui a lâché prise. Il a claqué la porte pour partir.

De plus, savez-vous quoi? Le chef de l'opposition que vous voyez était de la partie. Il était là lorsque la décision a été prise d'ouvrir la province. Il faisait partie du processus décisionnel parce que nous travaillions en équipe, mais il a ensuite claqué la porte. Il a boudé pour aller se mettre à l'écart là-bas et tenir des propos sans intérêt.

Nous travaillons toujours avec les autorités parce que nous n'avons pas lâché prise. Nous n'abandonnerons pas le Nouveau-Brunswick en nous mettant en marge de la réalité. Nous prendrons le taureau par les cornes et nous travaillerons avec les autorités sanitaires pour assurer les meilleurs soins possibles tout au long de la pandémie. Je suis fier de dire, Monsieur le président, que mes collaborateurs de tous les jours n'abandonneront pas. Ils s'engageront une fois de plus. Merci.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, la vérité fait mal de l'autre côté. Je n'ai jamais vu le premier ministre perdre les pédales à un tel point, sans vraiment comprendre ni croire ce qu'il dit aujourd'hui.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, la pandémie a été difficile. Elle a été très difficile pour beaucoup d'entre nous et pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les décisions qui ont été prises pour chercher à gérer la situation ou celles qui n'ont pas été prises à cet égard ont eu des répercussions importantes.

Nous débattons cet après-midi d'une motion visant à demander un examen indépendant de l'intervention du Nouveau-Brunswick. Il s'agit simplement de chercher à comprendre et de se préparer à une éventuelle pandémie, car il y a de fortes chances que cela se produise. Monsieur le président, le premier ministre et son caucus appuieront-ils un examen indépendant de l'intervention contre la pandémie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il n'est pas étonnant que le chef de l'opposition ait changé son fusil d'épaule. La seule chose qu'il n'a pas faite, comme on aurait

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pu s’y attendre, c’est de poser sa prochaine question en français, car, habituellement, pour changer de ton, il change de langue et essaie de changer de discours.

(Exclamations.)

Le président (l’hon. M. Oliver) : À l’ordre. À l’ordre.

L’hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Toutefois, Monsieur le président, le discours ne changera pas, car le fait demeure : le chef de l’opposition a claqué la porte. Le fait est qu’il a boudé et qu’il est parti au beau milieu d’une pandémie. Il est parti en plein milieu d’une pandémie. Alors, oui, je suis déçu d’une telle attitude parce que, à mon avis, elle n’est pas digne d’un vrai chef. À mon avis, ce n’est pas digne d’un vrai chef, peu importe où l’on siège.

(Exclamations.)

Le président (l’hon. M. Oliver) : À l’ordre, s’il vous plaît.

L’hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Peu importe de quel côté l’on siège à la Chambre, ce n’est pas cela, le leadership.

Alors, oui, c’est inquiétant ; en plus, nous avons un excellent bilan en matière de gestion de la pandémie. Notre province se rétablit plus rapidement que toute autre province et elle se classe au premier ou au deuxième rang dans la plupart des catégories. Nous disposons de tous les renseignements à cet égard, et ils sont faciles à obtenir. Toutefois, cela intéresse-t-il vraiment le chef de l’opposition? Non, il veut en faire un spectacle, un spectacle pour justifier son rôle dans l’opposition. Il peut s’opposer tant qu’il veut, Monsieur le président.

Le président (l’hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l’opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre...Je pensais qu’il avait atteint le niveau le plus bas possible la semaine dernière, mais, aujourd’hui, il va encore plus bas. J’ai rarement vu cela. Nous sommes une province officiellement bilingue, et j’ai la capacité de parler les deux langues officielles, alors je vais le faire. Je suis extrêmement fier d’être capable de parler ma langue maternelle, soit le français, ainsi que l’anglais.

Monsieur le président, ma question était simple, et j’aimerais que le premier ministre se remette de ses émotions et qu’il traite de la situation. Cet après-midi, nous allons demander qu’il y ait un examen indépendant de la réaction du gouvernement à la pandémie. Le but n’est pas de blâmer qui que ce soit ; c’est simplement de bien comprendre comment les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

choses ont été faites et comment nous pouvons nous améliorer. Votre caucus adoptera-t-il notre motion?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition est bien au courant des mesures prises, car, à un moment donné, il participait directement au processus, et ce jusqu'à ce qu'il se retire.

Il se trouve que nous avons tous les renseignements. Nous avons publié tous les renseignements liés aux transferts fédéraux. Les parlementaires d'en face en ont fait toute une histoire. Chaque sou des 2,3 milliards de dollars versés par le gouvernement fédéral a été distribué dans la province pour aider les entreprises et les gens, surtout les gens, à passer au travers de la pandémie. Nous avons dépensé plus de fonds, environ 330 millions en tout, si je ne m'abuse, que ce que nous avons reçu du gouvernement fédéral à cet égard, à savoir 280 millions. Nous avons dépensé plus que cela, mais nous avons dépensé l'argent où il le fallait pour que l'économie se redresse et reprenne. Nous en sommes fiers. Nous sommes fiers de ce bilan.

Comme nous l'avons vu, les gens s'intéressent au Nouveau-Brunswick plus que jamais. Le nombre de gens qui ont immigré au Nouveau-Brunswick a augmenté d'environ 6 000, je pense, ce qui est un record inégalé depuis de très nombreuses années. Nous avons constaté des investissements, nous avons témoigné de l'évolution de la valeur des propriétés et nous avons vu les gens porter attention à notre province pour la première fois. Il est exaltant d'être au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, après avoir écouté le premier ministre ce matin, je pense que lui, probablement plus que n'importe lequel d'entre nous, a besoin d'une pause pour Noël. Je pense qu'il est fatigué. La tâche est accaparante. Il y a beaucoup de travail. Lui et son gouvernement doivent se pencher sur bien des questions. Lorsqu'une personne veut faire de la gestion à outrance, le tout devient très compliqué et peut être fatigant et difficile.

Encore une fois, voici la question. J'espère que vous y répondrez. La période de pandémie est très difficile. Certaines décisions prises étaient bonnes et d'autres étaient peut-être moins bonnes. Nous ne le savons pas. Il y a peut-être eu des décisions qui auraient dû être prises, mais qui n'ont pas été prises. Nous n'essayons pas de pointer quelqu'un du doigt. Nous voulons que soit mené un examen indépendant de la gestion de la pandémie par le gouvernement provincial en ce qui concerne la prise de décisions liées à tous les aspects



Questions orales

visés. C'est simple. Pourquoi le gouvernement et le premier ministre ne peuvent-ils pas dire : Oui, nous appuyons cette idée et nous ferons en sorte que l'examen soit indépendant le plus tôt possible?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la chose dont les gens de la province peuvent être certains, c'est que je n'abandonnerai pas en pleine pandémie. Je peux parler calmement, parler de faits et essayer de changer le ton, comme le chef de l'opposition cherche à le faire afin de montrer son côté logique, mais, la plupart du temps, les mots ne le reflètent pas.

Toutefois, nous ne ménagerons aucun effort pour surmonter la situation afin d'assurer la protection de tous les gens de la province. Nous veillerons à ce que nos hôpitaux soient gérés et fonctionnent de façon sécuritaire et nous travaillerons avec les deux RRS pour le faire. Nous veillerons à ce qu'elles travaillent ensemble pour maximiser notre capacité de servir les gens d'un bout à l'autre de la province, et nous gérerons la situation aussi longtemps qu'il le faudra pour les protéger.

La situation n'est pas facile. Le chef de l'opposition et moi serions d'accord sur le fait que ce n'est pas facile. Il s'agit d'une période difficile pour occuper mon rôle. Il s'agit d'une période difficile pour que chacun d'entre nous occupe son rôle. Personne n'a jamais vécu la situation comme nous la vivons, et, je l'avoue, nous sommes tous fatigués. Toutefois, Monsieur le président, je n'abandonnerai pas.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, je suis fier de poser ma question en français.

Pas une mais deux fois, le premier ministre a confirmé que la cause des éclosions de la COVID-19 dans nos hôpitaux était liée aux systèmes de ventilation. Hier, lors d'un point de presse, tout d'un coup, il a parlé d'un problème de procédure. Toutefois, de quel type de procédure s'agit-il? Nos systèmes de ventilation ne sont-ils pas adéquats? Ne sont-ils pas adéquatement entretenus? Des patients ne souffrant pas de la COVID-19 ont-ils été placés dans des zones destinées aux patients atteints de la COVID-19, ce qu'on appelle des zones froides et des zones chaudes?

Les gens de la province veulent connaître les détails et l'ensemble de ce qui s'est passé. Le premier ministre va-t-il arrêter de changer ses excuses et nous donner exactement les faits? Quelqu'un semble savoir ce qui s'est passé, mais certains semblent vouloir garder cela secret. Quelle est la raison de ces éclosions, Monsieur le premier ministre?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je doute que quiconque veuille garder secrète la raison des éclosions. En fait, c'est pourquoi, hier, j'ai demandé aux directions générales de publier un message concernant la situation.

Voici ce qu'a dit le Dr Dornan, directeur général du Réseau de santé Horizon : Mercredi, le réseau Horizon a confirmé que la COVID-19 s'est propagée dans plusieurs hôpitaux de la province en raison du traitement de patients au moyen de thérapie respiratoire générant des aérosols, comme lorsque sont utilisés des appareils de VPPC et des masques permettant la circulation optimale de l'air. Le Dr Dornan, directeur général intérimaire d'Horizon, a dit que ces appareils servent à des fins personnelles, mais qu'il n'y avait aucune preuve que les systèmes de ventilation des hôpitaux avaient contribué à la propagation.

J'ai dit précisément la même chose hier. Le directeur général a ainsi poursuivi : Le réseau Horizon a indiqué que les deux régions régionales de la santé de la province ont pris des mesures pour limiter de tels problèmes à l'avenir.

Je pense avoir également dit la même chose hier, c'est-à-dire que les régions nous ont assuré qu'elles avaient pris des mesures pour prévenir la situation à l'avenir. Ainsi, Monsieur le président, encore une fois, les seules personnes qui sont mêlées... Je les regarde.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, au cours de la dernière semaine, il y a eu 631 nouveaux cas de COVID-19, et toutes les personnes qui habitent avec quelqu'un ayant contracté la COVID-19 doivent, bien sûr, s'isoler, comme il est exigé, pendant au moins cinq jours. Toutefois, nous parlons de milliers de personnes qui pourraient ne toucher aucun revenu. La semaine dernière, le gouvernement a rejeté mon projet de loi qui aurait fait en sorte que les membres concernés des familles aient accès à des congés de maladie payés pendant leur quarantaine. Pourquoi le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, en fait, s'oppose-t-il aux congés de maladie payés pour les gens qui perdent leur revenu parce qu'ils doivent s'isoler afin de protéger le reste de la population?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Monsieur le président, j'aimerais rappeler au député de Fredericton-Sud que, par rapport au reste du Canada, c'est notre gouvernement qui a le plus rapidement apporté des changements à la *Loi sur les normes d'emploi* afin que personne — personne — ne perde son emploi en raison de préoccupations liées à la COVID-19. Nous en sommes fiers. Cela dit, nous voulons assurer le retour au travail de tous les gens de la province le plus tôt possible. Il nous faut aussi tenir compte des pénuries de main-d'oeuvre, mais personne ne perdra son emploi en raison de préoccupations liées à la COVID-19.

[Original]

PERSONNEL INFIRMIER

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Je vais poser ma prochaine question dans la belle langue.

Monsieur le président, il nous manque un millier de membres du personnel infirmier, mais tout ce que dit le gouvernement, c'est qu'il y a un programme pour transformer plus de personnel infirmier auxiliaire en personnel infirmier immatriculé. Il nous manque toujours un millier de membres du personnel infirmier.

Le président de l'Université du Nouveau-Brunswick a déclaré à notre Comité spécial sur les universités publiques que l'Université du Nouveau-Brunswick perd 12 000 \$ pour chaque infirmier ou infirmière formé, ce qui explique pourquoi il refuse des étudiants et étudiantes enthousiastes.

Monsieur le président, alors qu'il nous manque un millier de membres du personnel infirmier, pourquoi le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail refuse-t-il d'investir l'argent nécessaire pour former le personnel infirmier dont nous avons besoin afin qu'il ne nous manque plus un millier de ces personnes?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Monsieur le président, le gouvernement actuel n'est pas disposé à jeter l'argent par les fenêtres sans obtenir aucun résultat, et c'est ce qui se produisait année après année. Le taux d'inscription est en hausse à l'Université du Nouveau-Brunswick, et le programme de transition pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui veulent devenir infirmières et infirmiers immatriculés, programme que le député d'en face ridiculise, permet de former chaque année 81 nouvelles infirmières immatriculées dans un délai de deux ans au lieu de quatre ans.

Je peux vous dire, Monsieur le président, que la ministre de la Santé et moi élaborons un plan en collaboration avec les établissements postsecondaires qui traitera du champ de pratique et veillera à appuyer tout le monde, des préposés aux services de soutien à la personne jusqu'au personnel infirmier praticien. C'est ce que nous ferons. C'est ce que nous ferons en collaboration avec les universités, et en conséquence, nous pourrions produire plus de personnel infirmier praticien, plus de personnel infirmier immatriculé et plus de préposés aux services de soutien à la personne. Nous disposerons d'un modèle axé sur le rendement qui permettra vraiment d'obtenir des résultats.

TRAVAILLEURS PARAMÉDICAUX

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, au cours des trois dernières années, notre caucus a travaillé très fort pour veiller à ce que les travailleurs paramédicaux de la province soient reconnus à titre de professionnels de la santé grâce à des efforts de reclassification. Au printemps dernier, une décision rendue par la commission du travail a indiqué que les travailleurs paramédicaux étaient effectivement des professionnels de la santé. En raison de cette décision positive, l'amélioration du moral était manifeste au sein des travailleurs paramédicaux, ce qui permet indirectement de faciliter le recrutement et le maintien en poste du personnel.

Pourtant, malgré le travail qui a été accompli, il semble que la dernière étape de la transition vers un nouveau syndicat n'est toujours pas terminée. Le ministre des Finances ou le premier ministre peut-il faire le point sur la situation des travailleurs paramédicaux en ce qui a trait à leur transition au SNB?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Nous sommes encore en discussion en ce qui concerne les travailleurs paramédicaux.

Nous accordons de l'importance aux travailleurs paramédicaux, et ceux-ci font un excellent travail. Que Dieu protège les personnes qui ont besoin d'aide. Nous avons besoin de ces travailleurs, et ils sont là pour nous venir en aide. Nous le comprenons. Nous comprenons aussi les travailleurs paramédicaux en soins avancés et sommes conscients qu'ils ont dû suivre une formation additionnelle.

Il y a maintenant un tout autre niveau de classification pour les travailleurs paramédicaux, une classification qui n'existait pas il y a des années. Ils font l'objet d'une reclassification pour devenir membres du SNB. Pour l'instant, la reclassification n'est pas terminée, mais nous espérons tout à fait la terminer très bientôt.

CORONAVIRUS

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, ce n'est pas un seul cas qui est à l'origine des éclosions déclarées dans nos hôpitaux. Les éclosions se sont produites dans trois hôpitaux distincts situés dans trois régions distinctes. Comment un problème de procédure pourrait-il survenir en même temps à Miramichi, à Moncton et à Saint John? Et à quels autres endroits?

Des gens atteints de la COVID-19 ont contracté la maladie une fois qu'ils étaient à l'hôpital. Nous attendons toujours que le premier ministre nous dise combien de patients ont été infectés. Des décès sont-ils survenus en raison des éclosions en question? Quelqu'un doit finalement assumer la responsabilité d'une telle situation cauchemardesque liée à un

Questions orales

manque de transparence. Le premier ministre s'engagera-t-il à autoriser la tenue d'une enquête sur les fiascos en question dans le domaine de la santé?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Vous savez, Monsieur le président, il est décevant d'entendre ce genre d'attaque contre notre système de santé et de propos visant à critiquer les travailleurs qui sont en première ligne de la lutte contre la pandémie. Les directeurs généraux et les gens qui travaillent dans les hôpitaux ont trouvé la source des éclosions, et c'était la même d'un endroit à l'autre. Je crois comprendre que la source des éclosions était la même dans les hôpitaux dont nous parlons. Puis, une fois qu'ils ont cerné la source, ils ont apporté les changements nécessaires.

Comme l'a dit le Dr Dornan, le personnel des hôpitaux n'a trouvé aucun cas où la COVID-19 avait été transmise en raison de problèmes liés aux systèmes de ventilation. Toutefois, il a effectivement trouvé des cas isolés de personnes porteuses de la maladie qui étaient traitées au moyen d'aspirateurs et d'appareils du genre. Ainsi, Monsieur le président, à ce moment-ci, je dois compter — tout comme nous nous sommes fiés aux renseignements et aux recommandations de la Santé publique ainsi qu'à nos professionnels de la santé sur le terrain et aux différents professionnels au sein de divers hôpitaux — sur le fait que ceux-ci réglé le problème. La dernière chose dont j'ai besoin en ce moment, c'est la diffusion de propos alarmistes et que les gens aient peur d'aller à l'hôpital, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

IMMUNISATION

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, hier, 111 nouveaux cas de COVID-19 ont été signalés. Environ 45 % de ces cas touchent des personnes de moins de 19 ans, et 80 % des cas actifs dans les écoles se trouvent dans des écoles primaires. Avant-hier, le ministre de l'Éducation a indiqué aux médias que son équipe surveillait attentivement la situation dans les écoles, mais qu'il n'était pas préoccupé. Il y a lieu de se demander ce qu'il faudra pour qu'il commence à s'inquiéter. Entre-temps, Monsieur le président, je peux vous assurer que les parents sont très préoccupés.

Depuis le 26 novembre, plus de 10 500 premières doses du vaccin ont été administrées aux enfants de 5 à 11 ans. Je souligne qu'il ne s'agit que de premières doses. Cela veut dire que ces enfants ne sont toujours pas complètement protégés. Manifestement, le temps presse. Le ministre expliquerait-il pourquoi la forte augmentation de cas dans les écoles ne le préoccupe pas? Nous garantira-t-il que d'autres mesures seront prises pour que les jeunes enfants soient convenablement vaccinés, par exemple la tenue de séances de vaccination pendant le congé des Fêtes? Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie grandement le député de la question. Évidemment, je suis gravement préoccupé par la propagation croissante de la COVID-19. Elle me préoccupe, elle préoccupe le gouvernement et, je crois, la plupart des parlementaires du côté de l'opposition, ainsi que, effectivement, une grande part de la population à l'échelle provinciale, nationale et mondiale depuis deux ans. Bien sûr, il est préoccupant de voir une augmentation du nombre de cas dans la province. La situation est particulièrement préoccupante, car nous savons que l'opposition a voté contre un projet de loi qui aurait permis de faciliter la vaccination des enfants dans notre province. Assurons-nous que cela est consigné au compte rendu.

Entre-temps, nous devons continuer à augmenter le taux de vaccination chez les jeunes. Ce que nous faisons à cet égard, car, encore une fois, il y a une petite rupture de la communication... Le chef de l'opposition dit : Non, nous ne voulons pas entendre l'avis de qui que ce soit au sein du gouvernement, mais permettez aux gens de Santé publique de s'exprimer.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Savez-vous ce que nous faisons de ce côté-ci? Nous sommes ici à la Chambre, munis de preuves venant des experts, et elles indiquent que notre système de vaccination actuel répond effectivement à nos besoins. Si la situation change, nous écouterons les experts, car c'est ce que nous faisons. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, lorsque le ministre parle du projet de loi sur la vaccination, il devrait regarder de son côté de la Chambre, regarder ses collègues qui ont également voté contre le projet de loi.

[Original]

Monsieur le président, hier, il y a eu 111 nouveaux cas. Excusez-moi, je me suis mêlé dans mes feuilles. De toute évidence, le plan établi par le ministre en octobre dernier n'est pas suffisant : Il a certainement perdu le contrôle de la situation, et la vague actuelle d'éclousions et de contamination ne va pas s'atténuer. Si on regarde ce qui est arrivé par le passé avec le congé scolaire de Noël, la situation va justement s'aggraver.

Donc, en juillet dernier, le gouvernement avait décrété, avec *La Danse des canards*, que la pandémie avait pris fin. On a vu qu'il a fallu attendre jusqu'au 29 octobre pour créer un

Questions orales

plan dans les écoles. Que va-t-il arriver cette fois-ci? Combien de temps dureront les vacances du ministre? Attendrons-nous pendant deux mois avant d'avoir un plan pour pouvoir traiter clairement de ce qui s'en vient? S'il vous plaît, Monsieur le président, il ne faut pas attendre pendant deux mois. Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, le député prend la parole au sujet de la vaccination des enfants, mais il a voté contre la mesure qui la concernait. Le chef de l'opposition parle de l'importance de la vaccination, mais il a voté contre la mesure à cet égard. Il y a eu une occasion à l'Assemblée législative de voter pour la protection des enfants de notre province à l'aide de vaccins sécuritaires et fiables, mais la majorité des gens d'un parti ont voté contre la mesure. Ce parti est celui que le député représente. Les gens de ce côté-ci de la Chambre n'ont aucune leçon à recevoir sur la vaccination, la santé publique, ni la sécurité publique.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Le chef de l'opposition a participé à la décision de relancer les activités pendant l'été, et cette décision était justifiée. Nous sommes ensuite passés à de nouvelles restrictions en automne. Nous continuerons de travailler avec Santé publique pour prendre les mesures les plus restrictives qui permettent que nos écoles demeurent ouvertes. Comme nous le savons, au printemps, le député, dans sa précédente version de la réalité, a dit qu'il était affreux que les écoles soient fermées, peu importe les circonstances. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.